

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 33

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 17h17, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphan DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 29/1307 :**

Bois d'Olives - Autorisation à donner à l'EPFR pour la passation d'une convention d'occupation précaire du bien cadastré IE n°1830 partie à la SEMITTEL pour l'installation de Vélo Libre-Service Altervélo

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Jean Patrick) , TIONOHOUE Sabrina (par Madame FERDE Thérèse) , MINATCHY Mariot (par Monsieur POTIN Philippe) , KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad) , PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur DIJOUX Stéphan) , JETTER Régine (par Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Monsieur CADET André), RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 octobre 2023.



Accusé de réception en préfecture  
974-19720164-20231023-29-1307-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2023  
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE

**Affaire n°29/1307 : Bois d'Olives - Autorisation à donner à l'EPFR pour la passation d'une convention d'occupation précaire du bien cadastré IE n°1830 partie à la SEMITTEL pour l'installation de Vélo Libre-Service Altervélo.**

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

VU la convention opérationnelle d'acquisition foncière n°16 21 14 du 22/07/2022 et 03/08/2022 par laquelle l'EPF Réunion assure le portage foncier et financier du bien ci-dessous pour le compte de la Commune, pour un:

- Bien cadastré : IE n°1830 de 869 m<sup>2</sup> non bâti
- Situé : Bois d'Olives
- Durée : 7 ans à compter du 29/03/2023
- Destination : Réserve foncière dans le cadre du projet NPNRU2 de Bois d'Olives

VU l'acquisition par l'EPFR avec la SEMADER par acte en date du 29/03/2023 (réf. 17065301 IO/FH/SP) établi par la SELAS Le Goff, Omarjee, Quinot et Ramonfaur (notaires associés)

VU la convention d'occupation d'une emprise cadastrée IE n°1830 partie située à Bois d'Olives pour l'installation de Vélo Libre Altervélo signée entre la SEMADER et le Groupe CINEO représenté par son mandataire la SEMITTEL, qui arrivera à échéance le 27/12/2023. Lors de l'acquisition du bien susvisé, l'EPFR s'est substitué à la SEMADER dans le cadre de cette convention d'occupation

VU le courrier de la SEMITTEL transmis à l'EPFR (le propriétaire), en date du 05/09/2023 sollicitant la poursuite de l'occupation au lieu et place du Groupe CINEO, la SEMITTEL exploitant pour le compte de la CIVIS dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, le service Altervélo.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• **D'AUTORISER l'EPFR (Établissement Public Foncier de la Réunion – adresse : 7 rue André Lardy, La Mare 97438 Sainte Marie), à consentir une convention d'occupation précaire du bien ci-dessous désigné à la SEMITTEL sise au 82 rue Félix Leveneur Pierrefonds (97410), représentée par son président directeur général en exercice Mr Albert PERIANAYAGOM, selon les principaux termes suivants :**

- Désignation du bien

Référence cadastrale	Superficie	Adresse
Section IE n°1830 partie	70 m <sup>2</sup> environ	3, avenue Laurent Vergès 97432 Ravine des Cabris

- mode juridique : passation d'une convention d'occupation précaire entre l'EPFR et la SEMITTEL

- Durée : 1 an à compter du jour de la signature de la convention de mise à disposition. Cette dernière sera reconduite tacitement pour une durée d'une année.

- Destination des lieux : installation racks de vélos libre-service

- Sécurité : à charge pour la SEMITTEL de respecter la réglementation en matière de sécurité et celle des sites et établissements recevant du public

- **DE FIXER le droit d'occupation à titre gratuit.**
- **DE L'AUTORISER à SIGNER tous documents liés à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Adusé de réception en préfecture  
974-219740164-20231023-29-1307-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2023  
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE